

République française
Département de l'Aisne
COMMUNE DE LOUATRE

Séance du samedi 02 avril 2022

Date de la convocation: 25/03/2022

Membres en exercice : 11
L'an deux mille vingt-deux et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christelle JULLIEN,

Présents : 9
Votants : 10
Présents : Christelle JULLIEN, Annie VANCAUWENBERGE, Jean-Pierre PLOUCHART, Philippe LEFEVRE, Catherine LEFORT, Josiane POISSINGER, Nadia MARTIN, Gilles CURCHOD, Eric HERMANS

Représentés : Anselme MAURICE

Excusés :

Absents : Patrick GRYPONPREZ

Secrétaire de séance : Annie VANCAUWENBERGE

DE_010_2022 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement - louatre

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de VANCAUWENBERGE Annie

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 84 854.06

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

| Pour Mémoire | |
|---|------------------|
| Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur) | |
| Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur) | 86 441.65 |
| Virement à la section d'investissement (pour mémoire) | 46 821.37 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE : | |
| DEFICIT | -1 587.59 |
| Résultat cumulé au 31/12/2021 | 84 854.06 |
| A.EXCEDENT AU 31/12/2021 | 84 854.06 |
| Affectation obligatoire | |
| * A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur) | |
| Déficit résiduel à reporter | |
| à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 | 35 154.51 |
| Solde disponible affecté comme suit: | |
| * Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) | |

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)

49 699.55

B.DEFICIT AU 31/12/2021

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à LOUATRE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christelle JULLIEN

